

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la Foncière d'Habitat et Humanisme.
Opérations : a/ acquisition/amélioration d'un logement collectif locatif social (PLAI) -
15, Rue Puvis de Chavannes 13001 Marseille.
b/ acquisition/amélioration d'un logement collectif locatif social (PLAI) - 11 bis,
Boulevard Gaston Ramon 13009 Marseille.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La société Foncière d'Habitat et Humanisme sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 31 635,90 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 70 302,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition/amélioration de logements sur Marseille (13001 et 13009)).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la Foncière d'Habitat et Humanisme auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 1 050 855,92 €.

Cet encours représente 0,09% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,08% de l'encours total garanti.

Chacune de ces garanties d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL